



Recommandation : dispositifs d'assurance dans les salles d'escalade et les jardins d'escalade

« En assurant vous tenez la vie de votre compagnon de cordée entre vos mains »

Pour les salles d'escalade et les jardins d'escalade (moulinettes), le CAS recommande l'utilisation de tubes assistés (p. ex. Ergo, Click-Up, Smart, Jule² etc.) ou de dispositifs semi-automatiques (p. ex. Grigri2) !

Ces dispositifs apportent un gain de sécurité par rapport aux dispositifs d'assurance dynamiques tels que les tubes et le demi-nœud d'amarre. Grâce à leur assistance de blocage ils augmentent sensiblement les chances d'éviter une chute au sol si l'on venait à lâcher la corde de freinage.

En assurant, il faut néanmoins tenir compte des points suivant :

- L'assurance doit être apprise et assimilée sous surveillance d'une personne compétente → y compris le contrôle du partenaire !
- Chaque dispositif d'assurance demande un maniement spécifique et a ses propres caractéristiques. Ce n'est qu'en les connaissant et en les maîtrisant que l'on peut assurer correctement.
- Le « principe de la main de freinage » ne doit jamais être enfreint : la main de freinage enveloppe toujours la corde de freinage et se trouve toujours en dessous du dispositif !
- Il faut acquérir un certain automatisme pour donner du mou, ravalier, bloquer et faire descendre.
- Faire attention à la différence de poids entre le grimpeur et l'assureur.
- Positionnement proche de la paroi et avec un décalage latéral par rapport à la ligne de chute.
- Laisser le moins de mou possible, surtout lorsque le grimpeur se trouve à proximité du sol.
- S'entraîner à retenir des chutes sous la surveillance d'une personne compétente.
- Être très attentif au grimpeur !

► Toujours valable :

Le maillon faible dans la chaîne d'assurance est l'assureur. L'analyse le démontre : la première cause d'accident est un comportement humain inadéquat et non la défaillance d'un dispositif d'assurance.

Fonctionnement des tubes assistés ou semi-automatiques et leurs avantages

En cas de manipulation correcte et en respectant le principe de la main de freinage, les tubes assistés et les semi-automatiques bloquent immédiatement en cas de chute. Ce n'est pas le cas d'un tube classique ou d'un demi-nœud d'amarre pour lesquels la main de freinage est seule à devoir tenir la corde.

Les dispositifs autobloquants permettent également de freiner une chute de manière dynamique et confortable. Il faut pour cela une formation spécifique, une attention particulière, un entraînement régulier et une automatisation de la réaction. Dans le cas contraire, la chute sera plus dure tant pour le grimpeur que pour l'assureur. En cas d'erreur d'assurage, il y a par contre encore une chance d'éviter une chute au sol.

Le bon positionnement par rapport au mur est un autre facteur important. Comme en salle la force de choc sur l'assureur est plus directe et donc plus dure, un assureur éloigné de la paroi sera violemment tiré vers le mur. Les conséquences peuvent s'avérer fatales. En cas de chute lors des 5 premiers mètres de la voie, une chute au sol du grimpeur est très probable.

Recommandation :

Position env. 1 mètre de distance du mur et 1 mètre de décalage latéral par rapport à la ligne de la voie (évite qu'en cas de chute le grimpeur ne tombe sur l'assureur). De plus, la différence de poids ne devrait excéder un facteur 1.3.

► Important :

Cette recommandation ne devrait pas transmettre pour message que les dispositifs d'assurage dynamiques sont interdits, proscrits ou dangereux. Les dispositifs d'assurage dynamiques ont pour inconvénient qu'une chute au sol est inévitable si l'assureur vient à lâcher la corde de freinage pour une raison ou une autre. Il est tout à fait légitime de continuer à assurer avec de tels dispositifs d'assurage en salle car cela permet d'acquérir de l'expérience en vue de l'utilisation de cette technique d'assurage dans les voies de plusieurs longueurs.